

**Notes pour une allocution à la presse de S.E. la Présidente de la
République et du Premier ministre du Canada**

Palacio de la Moneda, 17 juillet 2007

- Je vous souhaite la bienvenue, Monsieur le Premier ministre Harper, ainsi qu'à votre délégation, et je tiens à vous faire part de ma satisfaction personnelle et de celle de mon gouvernement à l'égard de cette visite officielle.
- Le Premier ministre et moi nous avons eu un entretien très positif et productif. Le thème central a été notre décision de mener notre relation bilatérale vers une nouvelle étape, l'étape du partenariat, moyennant l'établissement d'un Accord-cadre de partenariat entre le Canada et le Chili.
- Parce que notre relation a mûri et qu'il est nécessaire de faire un bond qualitatif au sein de cette relation.
- La relation entre le Canada et le Chili se fonde sur des affinités très profondes. Nous avons une même vocation pour la démocratie, le respect des droits de la personne, la liberté, la solidarité et l'équité.
- Nos deux pays ont par ailleurs une vision et des politiques analogues en regard de l'hémisphère -- ou de la région. Nous sommes également du même avis sur la façon dont nous devons faire face aux défis mondiaux, particulièrement pour le renforcement du multilatéralisme.
- C'est pourquoi nous nous sommes consolidés comme deux pays ayant un degré élevé d'affinité ou si vous préférez, comme deux pays ayant des vues similaires (des *like-minded countries*, comme on dit en anglais).
- Notre amitié a une longue histoire. Comment oublier par exemple la solidarité du peuple canadien à l'égard des Chiliens voués à l'exil pendant la dictature? Et comment oublier l'appui considérable que le Canada nous a offert pour le rétablissement de la démocratie?
- Mais aujourd'hui, il s'agit de fêter le présent. Nous fêtons les dix premières années de la mise en œuvre réussie de notre Accord de libre-échange.

- À l'heure qu'il est, l'Accord de libre-échange peut sembler un accord de plus dans notre grand réseau de traités. Il y a dix ans, en 1997, le Canada a été le premier pays du monde industrialisé à croire au Chili et à miser sur nous. En ce qui a trait à ces dix années, je souhaite rappeler la vision dont a su faire preuve à l'époque notre ancien président de la République, Eduardo Frei Ruiz-Tagle.
- Cet accord s'est avéré très productif. Entre 1997 et 2006, nos échanges commerciaux ont augmenté de 215 %, et le crescendo se poursuit. En 2006, nos échanges ont atteint 1,775 milliard de dollars américains.
- Les entreprises canadiennes ont investi plus de 11 milliards de dollars. En fait, en 2006, le Canada est devenu le principal investisseur, avec plus de 1,8 milliard de dollars, c'est-à-dire, environ 57 % des investissements qui se sont matérialisés cette année.
- Compte tenu de l'importance des investissements dans nos relations, j'aimerais annoncer que nous signerons bientôt un protocole d'entente bilatéral qui nous permettra de continuer à les promouvoir.
- J'aimerais également annoncer que le Canada et le Chili nous avons atteint un accord au chapitre des services financiers, et qu'il s'agit du seul aspect de notre accord de libre-échange qui restait encore à négocier. Ainsi, par exemple, cet accord permet aux institutions canadiennes désireuses de fonctionner au Chili de le faire dans des conditions identiques offertes à d'autres pays, tels les États-Unis. De la même manière, le Canada s'engage à accorder aux entités chiliennes fonctionnant au Canada un traitement identique à celui offert aux États-Unis dans le cadre de l'ALENA.
- Nous parlons donc d'une histoire d'affinité et de réussite commerciale. C'est pourquoi, c'est-à-dire à cause des succès que nous partageons, que nous souhaitons faire un nouveau pas dans nos relations aujourd'hui.
- C'est pourquoi nous avons souhaité organiser cette visite et annoncer ensemble que le Canada et le Chili ont décidé de conclure l'Accord-cadre de partenariat.
- Nous tisserons désormais un partenariat durable pour travailler ensemble au-delà de ce qui est strictement commercial aux questions

d'intérêt régional et mondial, dans le cadre d'une relation qui, à l'échelle bilatérale, s'étendra à tous les domaines et aura des résultats très concrets.

- À l'**échelle bilatérale**, l'Accord-cadre de partenariat ouvrira des domaines de coopération très importants au chapitre de l'innovation, de la science et de la technologie, de l'environnement, des changements climatiques et de la protection de l'eau douce et de l'agriculture.
- Par exemple, nous allons travailler de plus près ensemble pour arrêter le réchauffement planétaire, car nous pouvons effectuer des études conjointes sur l'évolution de nos glaciers. Nous sommes tous deux des pays polaires et cela prend une toute nouvelle importance dans le cadre des efforts internationaux au chapitre du changement climatique et de l'Année polaire internationale.
- Nous travaillerons ensemble également pour atteindre un plus grand développement durable de nos ressources naturelles. Cela se traduira par la promotion des échanges, l'investissement dans les énergies renouvelables et propres, et par le renforcement de notre coopération sur le plan de la main-d'œuvre, sur le plan culturel et de la modernisation de l'État.
- Je tiens à souligner que dans le cadre de cet accord de partenariat nous mettrons en œuvre un programme de mobilité des jeunes qui permettra à environ un millier de jeunes de nos pays respectifs de voyager entre le Canada et le Chili chaque année, munis d'un visa qui les autorisera à travailler, étudier ou apprendre en visitant le pays.
- L'accord revêtira une importance toute particulière pour les **volets mondial et régional** de notre politique extérieure, car il établit des consultations régulières et privilégiées au sein des Nations Unies, à l'OMC, à l'OEA et l'APEC, parmi d'autres institutions multilatérales, et renforce la coopération triangulaire avec l'Amérique latine et les Antilles.
- Mon entretien avec le Premier ministre a été particulièrement fertile dans ce domaine. Nous partageons des causes similaires. Nos deux pays souhaitent le renforcement des Nations Unies, afin qu'elles deviennent plus efficaces et démocratiques; nous appuyons la Convention-cadre sur le changement climatique et le Protocole de Kyoto, et nous nous

entendons sur la nécessité d'accélérer les efforts dans le monde pour mettre fin au réchauffement planétaire; nous œuvrons pour l'atteinte des objectifs du millénaire; nous souhaitons avoir des échanges internationaux libres et justes; et nous voulons un monde plus sûr et dépourvu de terrorisme, un monde où le point de mire de notre travail réside dans la personne humaine.

- Les aspects régionaux hémisphériques dans lesquels nous nous entendons sont également très importants. Nous travaillerons pour renforcer l'OEA et plus spécialement, la démocratie et l'équité dans l'hémisphère.
- Pour finir, je me dois de signaler qu'Haïti a occupé une place importante de notre entretien. Nous sommes tous deux d'accord sur l'importance de faire culminer de manière réussie la stabilisation amorcée par MINUSTAH et d'appuyer de manière décisive le gouvernement du président René Préval.
- En définitive, cette visite a été un véritable succès. Nous avons eu un dialogue franc et productif. Un dialogue de l'avenir entre des pays qui partagent des valeurs et visions; des pays ayant des affinités, dont les actions sont axées sur la démocratie, le progrès et la justice sociale.
- C'est une véritable satisfaction pour les Chiliens de faire ce chemin avec le Canada, un pays d'amis, et je suis persuadée que nous poursuivrons dans cette voie, à l'aide du nouvel Accord-cadre de partenariat et en resserrant nos liens toujours davantage.

Merci beaucoup.